



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement social

Question au Gouvernement n° 1951

Texte de la question

LOGEMENTS SOCIAUX

M. le président. La parole est à M. Olivier Carré, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Olivier Carré. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme.

Monsieur le secrétaire d'État, ce matin vous présentiez la nouvelle politique en matière de construction de logements sociaux en faisant le parallèle avec le plan de cohésion sociale initié par Jean Louis Borloo. En 2009, 120 000 logements sociaux ont été lancés et financés. C'est près de trois fois plus qu'il y a dix ans, époque où pourtant la situation économique n'était pas la même qu'aujourd'hui. (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. Albert Facon. Allons, monsieur Carré !

M. Olivier Carré. Malgré tout, le bilan actuel ne doit pas occulter les grandes difficultés que rencontrent encore des milliers de familles pour bien se loger.

M. Michel Lefait. Et le plan Borloo ?

M. Olivier Carré. Les problèmes se concentrent souvent dans les mêmes villes et dans les mêmes bassins d'habitat, où les aides soutiennent un effort de construction qui reste insuffisant par rapport à la demande. Votre nouvelle politique va désormais tenir compte de ces déséquilibres et mettre l'accent sur les territoires où l'offre est très insuffisante au regard de la demande. Cela m'amène à vous poser deux questions.

Quels sont les moyens de cette nouvelle politique et suffiront-ils à répondre aux besoins de nos concitoyens ? Par ailleurs, la plupart des communes ne se trouvent pas dans des zones tendues, notamment en milieu rural. Ne craignez-vous donc pas que cette politique accentue les déséquilibres existant entre les territoires ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Benoist Apparu, secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme.

M. Benoist Apparu, *secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme*. Monsieur Olivier Carré, vous avez raison de rappeler l'importance du plan de cohésion sociale lancé par Jean-Louis Borloo en 2005. Il aura permis de financer 500 000 logements sociaux en cinq ans ; en 2009, vous venez de le dire, 120 000 logements sociaux ont été financés,...

Un député du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Et la maison Borloo ?

M. Benoist Apparu, *secrétaire d'État*. ...c'est-à-dire trois fois plus qu'à l'époque où Lionel Jospin était Premier ministre. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Ce plan de cohésion sociale nous aura permis de rattraper le retard accumulé et, dans 90 % des départements, de régler la crise du logement.

Ce matin, j'ai présenté la programmation pour 2010 de la production de logements sociaux. Quelle est notre idée principale ? Produire là où c'est nécessaire. En effet, aujourd'hui, nous produisons à peine 25 % de logements sociaux dans les zones les plus tendues, et 75 % dans des zones où, objectivement, une telle production n'est pas indispensable.

M. Michel Lefait. À qui la faute, monsieur le secrétaire d'État ?

M. Benoist Apparu, *secrétaire d'État*. Cela ne veut pas dire que nous allons oublier le monde rural. C'est la raison pour laquelle la semaine dernière, Jean-Louis Borloo, Valérie Létard et moi-même avons présenté un plan spécifique visant à réhabiliter les logements des propriétaires occupants aux revenus modestes dans les zones rurales. Ce plan est doté de 1,5 milliard d'euros.

Quel est l'objectif de notre politique ? Produire des logements neufs là où c'est nécessaire, et réhabiliter dans les zones rurales. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. Patrick Roy. C'est du bla-bla !

Données clés

Auteur : [M. Olivier Carré](#)

Circonscription : Loiret (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1951

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Logement et urbanisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 février 2010